

**Extraits des délibérations**  
**Conseil municipal du 18 décembre 2024**

Nombre de conseillers en exercice : 33  
Nombre de présents : 19  
Nombre de pouvoirs : 06  
Nombre de votants : 25

Convocation transmise le 12 décembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-huit décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de MELLE, légalement convoqué, s'est réuni Salle du Conseil municipal de la mairie de Melle, sous la présidence de Monsieur Sylvain Griffault, Maire.

**Présent-es :**

BERNARD RIVIERE Mélanie	DALLAUD Hélène	LACOTTE Claude
BERTRAND Johnny	DEVINEAU Bertrand	OUVRARD Pierre
BRAUD David	FACHIN Céline	SABOURIN BENELHADJ Muriel
BRUNET Pascal	GICQUIAUD Floriane	SERVANT Françoise
CHAUVET Christophe	GRIFFAULT Sylvain	SIMIONI Jean-François
COURTIN Béatrice	KLINGLER Sarah	
COUTINEAU Liliane	LABROUSSE Christophe	

**Absent-es ayant donné pouvoir :**

BILLAUD Line	à CHAUVET Christophe
MANGUY Fabienne	à COURTIN Béatrice
PUTEAUX Sylvain	à GRIFFAULT Sylvain
RIVASSEAU Magali	à DALLAUD Hélène
TEXIER Jérôme	à SIMIONI Jean-François
TOUZOT Alain	à BRUNET Pascal

**Absents excusés :**

BASSEREAU Véronique	GIRAULT Anne	POTHIER François
DIAZ TORRES GOITIA Elsa	LOGETTE Kévin	VEZIEN Christian
FOISSEAU Josette	PENIGAUD Jean-Christophe	

Secrétaire de séance désigné par l'assemblée : Jean-François Simioni

**141/ Tarifs de services municipaux : locations de salles municipales et de matériels, conditions de gratuité**

1. La commune loue et met à disposition parfois gratuitement des salles et du matériel. Elle est aussi amenée à louer ou mettre à disposition Le Metullum aux associations et autres organisations partenaires.
2. Afin d'adapter les tarifs aux pratiques, ayant entendu l'exposé de Sarah Klingler, après en avoir débattu, à l'unanimité, l'assemblée :
3. - abroge la délibération n°70 du 28 juin 2023 ;
4. - adopte les tarifs de locations de salles municipales et de matériels, applicables à compter du 1er janvier 2025, sous réserve des contrats conclus avant l'adoption de cette délibération, ainsi que les conditions de mise en œuvre de la gratuité, définis comme suit :

*(Les modifications/nouveautés sont insérées en italique gras et surlignées en gris.)*

**1 - Conditions de location des salles :**

	Particuliers Melle, administrations et associations	Particuliers hors Melle et entreprises de Melle	Entreprises hors Melle
Cuisine - 4h	12 €	24 €	48 €
Cuisine - 8h	24 €	48 €	96 €

Forfait vaisselle dans les salles de Paizay-le-Tort, Saint-Léger-de-la-Martinière et Saint-Martin-lès-Melle : 1€ par convive

Salles des fêtes : Mazières-sur-Béronne (salle socio-culturelle), Paizay-le-Tort (salle Émile Mémin), Saint-Léger-de-la-Martinière et Saint-Martin-lès-Melle (salles des fêtes)				
Durée de réservation	Particuliers Melle, administrations et associations	Particuliers hors Melle et entreprises de Melle	Entreprises hors Melle	Forfait chauffage en période de chauffe
4h	40 €	80 €	180 €	12 €
8h	80 €	160 €	360 €	24 €
24h	120 €	240 €	520 €	48 €
48h	180 €	360 €	Pas autorisé	96 €
72h	240 €	480 €	Pas autorisé	144 €

Salle Jacques Prévert - Melle				
Durée de réservation	Particuliers Melle, administrations et associations	Particuliers hors Melle et entreprises de Melle	Entreprises hors Melle	Forfait chauffage en période de chauffe
4h	56 €	112 €	224 €	12 €
8h	112 €	224 €	448 €	24 €
24h	224 €	448 €	896 €	48 €
48h	448 €	896 €	Pas autorisé	96 €
72h	672 €	1 344 €	Pas autorisé	144 €

Dans toutes les salles ci-dessus citées :

- À partir de 24h, la cuisine est incluse dans le coût de location.
- Forfait ménage optionnel : 100€

Salles polyvalentes : Mazières-sur-Béronne (salle des Groies), Melle (salle du Tapis Vert, Mélia 1, la Chapelle), Paizay-le-Tort (salle associative), Saint-Léger-de-la-Martinière (salle Maurice Martin jusqu'à 22h) et Saint-Martin-lès-Melle (salles des associations)				
Durée de réservation	Particuliers Melle, administrations et associations	Particuliers hors Melle et entreprises de Melle	Entreprises hors Melle	Forfait chauffage en période de chauffe
4h	30 €	60 €	120 €	6 €
8h	60 €	120 €	240 €	12 €
24h	90 €	180 €	360 €	24 €
48h	120 €	240 €	480 €	48 €

- Forfait ménage optionnel : 50€

Salles de réunion : Melle (Salles Mélia 2, Metullum 1 et 2, Joséphine), Saint Martin-lès-Melle (salle du conseil et salle informatique)				
Durée de réservation	Particuliers Melle, administrations et associations	Particuliers hors Melle et entreprises de Melle	Entreprises hors Melle	Forfait chauffage en période de chauffe
4h	30 €	60 €	120 €	6 €
8h	60 €	120 €	240 €	12 €
24h	90 €	180 €	360 €	24 €

Le Metullum			
Structures du territoire intercommunal	Associations et administrations	Entreprises	Établissements scolaires
<b>salle Anémone</b>			
Jour en semaine	300 €	600 €	100 €
WE et JF, par jour	500 €	850 €	200 €
<b>salle Le Méliès</b>			
Jour en semaine	150 €	300 €	50 €
WE et JF, par jour	250 €	425 €	100 €
<b>Complexe Le Metullum + salle Jacques Prévert et cuisine</b>			
Jour en semaine	365 €	860 €	165 €
WE et JF, par jour	565 €	1 110 €	265 €
Structures hors territoire intercommunal	Associations et administrations	Entreprises	Établissements scolaires
<b>salle Anémone</b>			
Jour en semaine	600 €	850 €	200 €
WE et jours fériés, par jour	850 €	1 000 €	400 €
<b>salle Le Méliès</b>			
Jour en semaine	300 €	425 €	100 €
WE et jours fériés, par jour	425 €	500 €	200 €
<b>Complexe Le Metullum + salle Jacques Prévert et cuisine</b>			
Jour en semaine	665 €	1 110 €	265 €
WE et jours fériés, par jour	915 €	1 260 €	465 €

Espaces extérieurs : La Torserie à Mazières-sur-Béronne, Loubeau – Melle\* (pour une durée maximale de 8h – et pour les particuliers de Melle uniquement), l'Abri communal à Paizay-le-Tort, L'Épine à St-Léger-de-la-Martinière, le Préau à St-Martin-lès-Melle

Durée de réservation	Particuliers administrations associations Melle, Melle et hors Melle	Particuliers hors Melle et entreprises de Melle	Entreprises hors Melle
8h	10 € *	40 €	80 €
24h	20 €	80 €	160 €
48h	40 €	120 €	240 €

Les espaces extérieurs sont prêtés gracieusement aux associations ayant leur siège social installé à Melle pour la réalisation de leur objet social.

## 2 - Conditions de location des équipements sportifs :

	Scolaires		Associations hors Melle et particuliers		
	1h	1/2 journée	1h	1/2 journée	journée
Centre tennis	12,50 €	25 €	20 €	50 €	90 €
Le Pinier	12,50 €	25 €	20 €	50 €	90 €
St Jo Sport	12,50 €	25 €	20 €	50 €	90 €
Salle de Yoga	5,00 €	12,50 €	15 €	40 €	70 €
Dojo	5,00 €	12,50 €	15 €	40 €	70 €

Les équipements sportifs sont prêtés gracieusement aux associations ayant leur siège social installé à Melle. Ces associations ont priorité sur les autres locations éventuelles concernant les créneaux de réservation.

## 3 - Conditions de location du matériel :

Matériel pour les associations et particuliers de Melle (le prix est multiplié par 2 pour les particuliers hors Melle et structures hors Melle)			
Durée d'utilisation	24h	48h	semaine
<b>Tentes 5*5</b>	<b>50 €</b>	<b>100 €</b>	<b>200 €</b>
Location de tivoli avec mise à disposition d'un agent pour la livraison, le montage et le démontage (territoire communal)			
<b>Petit tivoli 6*5</b>	<b>100 €</b>	<b>200 €</b>	<b>400 €</b>
<b>Grand tivoli 12*5</b>	<b>150 €</b>	<b>250 €</b>	<b>750 €</b>
Matériel emporté (ou livré : forfait de 50 €)			
Table	2 €	4 €	8 €
Banc	1 €	2 €	4 €
Chaise	0,5 €	1 €	2 €
<b>Module praticable H0,2*L1,2*L1m</b>	<b>4 €</b>	<b>8 €</b>	<b>16 €</b>
<b>H0,7*L1,5*L1,5m</b>	<b>8 €</b>	<b>16 €</b>	<b>32 €</b>

Le matériel sera prêté gratuitement aux associations de Melle dans la limite de 3 utilisations par an.

#### 4 - Conditions de gratuité

1. Salles des fêtes		
Associations melloises et non melloises et écoles de Melle durant le temps scolaire	Activités régulières (par exemple un cours de danse)	Gratuit
Association melloise	Évènement	2 salles des fêtes gratuites par an dont une seule fois la salle Jacques Prévert
Association non melloise Services publics et parapublics (établissements scolaires, Pôle emploi, etc.)	Évènement ouvert largement au public, revêtant une dimension d'intérêt général, et n'étant pas à but lucratif	2 salles des fêtes gratuites par an dont une seule fois la salle Jacques Prévert
Association non melloise Services publics et parapublics (établissements scolaires, Pôle emploi, etc.)	Évènement interne à une structure ou à but lucratif, (arbre de Noël des salariés, formation professionnelle payante, etc..)	Payant
Habitants de Melle	Décès dans la famille	Gratuit

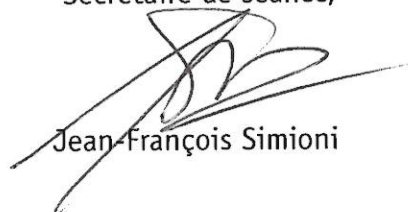
2. Salles polyvalentes et de réunions		
Association melloise et écoles de Melle durant le temps scolaire		Gratuit
Association non melloise Services publics et parapublics (établissements scolaires, Pôle emploi, etc.)	Évènement / Activité ouvert largement au public, revêtant une dimension d'intérêt général, et n'étant pas à but lucratif	Gratuit
Association non melloise Services publics et parapublics (établissements scolaires, Pôle emploi, etc.)	Évènement / Activité interne à une structure ou à but lucratif, (arbre de Noël des salariés, formation professionnelle payante, etc..)	Payant

Le Metullum : salles Anémone ou Le Méliès		
Association melloise Services publics et parapublics (établissements scolaires,...)	Évènement ouvert largement au public, contribuant à l'animation du territoire, revêtant une dimension d'intérêt général, et n'étant pas à but lucratif	2 gratuités par an (répétition/mise en place incluse)
Autres structures / Autres situations		Payant
<i>Frais sur les salles du Metullum</i>		
<i>Forfait de mise en route (son, lumière, vidéo)</i>		<b>100€</b>
<i>Frais régie par la Ville (optionnel)</i>		<b>40€ / heure</b>

3. Équipements sportifs		
Association melloise et écoles de Melle durant le temps scolaire		Gratuit
Autres usages : particuliers, associations non melloises		Payant sauf décision du Maire dans le cas de travaux réalisés sur l'équipement sportif d'une autre commune

Fait et délibéré les mêmes jour, mois et an que dessus.

Secrétaire de séance,

  
Jean-François Simioni

Le Maire,

  
Sylvain Griffault